

Nombre de membres	16
Membres présents	10
Pouvoirs	0
Exprimés	10
Oui	10
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20240410-DEL-2024-32-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 avril, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Vice-Président.

Date de la convocation : 2 avril 2024

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

Alain DARBON - Estelle DELMOND - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Michel THEYS - Guy TOUZET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2024-32

OBJET : RÉSEAU DÉPARTEMENTAL GUID'ASSO

Monsieur le Vice-Président informe que le PETR a été sollicité par le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES 87) pour intégrer le réseau Guid'asso.

Guid'asso est un réseau national d'appui à la vie associative issu d'un travail entre l'État et les acteurs associatifs initié en 2018 et expérimenté depuis fin 2020 en Région Nouvelle-Aquitaine.

À l'échelle du département de la Haute-Vienne, le réseau est co-piloté par la SDJES (par l'intermédiaire de la déléguée départementale à la vie associative) et la Ligue de l'enseignement.

Les objectifs du réseau sont :

- structurer les acteurs de l'accompagnement de associations afin de permettre à l'ensemble des structures associatives de disposer d'un accompagnateur de proximité
- faire réseau, développer l'interconnaissance et les habitudes de travail
- montée en compétences, mutualisation et création d'outils
- observer la vie associative.

Le réseau Guid'asso est organisée en 4 missions principales :

- une mission « prescription »
- une mission « information »
- une mission « accompagnement généraliste »
- une mission « accompagnement spécialiste »

Au travers de ses missions, le PETR accompagne les porteurs de projets de son territoire parmi lesquels de nombreuses associations (culturelles, ESS, etc.). C'est dans ce cadre que le PETR a été sollicité pour intégrer le réseau Guid'Asso et être labellisé en tant qu'accompagnateur généraliste.

Cet engagement dans le réseau se concrétise par :

- l'adhésion à la charte du réseau
- la participation à un temps d'intégration et/ou de formation initiale et continue proposée par le réseau
- la participation aux temps collectifs du réseau, soit 2 jours par an
- un technicien référent avec à minima 0,5 ETP dédié à l'accompagnement des structures associatives, cumulables entre plusieurs postes
- des modalités adaptées d'accueil et de contact avec les usagers
- un fonds documentaire.

Pour le PETR, l'accompagnement proposé sera fait par la Cheffe de projet développement économique et l'Animatrice-gestionnaire des fonds européens dans le cadre de leur mission.

Cette intégration au réseau permet au PETR :

- de bénéficier d'une valorisation et d'une reconnaissance dans l'accompagnement des structures associatives et d'accroître sa visibilité
- d'avoir à disposition des outils spécifiques et de mutualiser les ressources
- de bénéficier de temps de formation et de monter en compétence

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, à l'unanimité :

- autorisent le PETR à adhérer au réseau Guid'Asso et à solliciter une labellisation auprès de l'État
- autorisent le Président ou son représentant à signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Vice-Président,
Laurent PAQUET**

